

DEC131889DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale (circonscription Languedoc-Roussillon)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°080154DAJ du 7 janvier 2009 portant nomination de Mme Ghislaine Gibello aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Languedoc-Roussillon ;

Vu le projet de convention de renouvellement du Pôle Chimie Languedoc-Roussillon,

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention de renouvellement du Pôle Chimie Languedoc- Roussillon.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 17 juin 2013

Alain Fuchs